



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées agricoles

Question écrite n° 74443

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'impérieuse nécessité de maintenir la filière CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole) en production végétale au lycée agricole Paul-Riquet de Castelnaudary (Aude). Un temps envisagée à la rentrée 2009, la suppression de cette filière est désormais programmée pour la rentrée 2010. Cette mesure suscite l'incompréhension des familles, des acteurs de la filière agricole et de l'ensemble de la communauté éducative, une réprobation unanime qui s'est traduite le 11 mars 2010 par la démission en bloc du conseil d'administration de l'établissement. Il faut savoir, en effet, que la filière production végétale du lycée agricole Paul-Riquet à Castelnaudary est en prise directe avec la réalité d'un territoire, le Lauragais, dont l'agriculture est essentiellement orientée vers le blé dur et les semences. La formation dispensée ici permet donc de répondre aux nombreux besoins qui existent en la matière. Supprimer cette filière, ce serait donc se priver d'un outil de formation absolument indispensable. Il est à noter en outre que les enseignants, en partenariat étroit avec les professionnels, travaillent aussi à la diversification des productions : semences, circuits courts, productions biologiques, qui répondent aux recommandations du ministère de l'agriculture en même temps qu'aux besoins clairement identifiés sur ce territoire. Il lui rappelle enfin que le lycée Paul-Riquet a été récemment entièrement rénové - un investissement de 10 millions d'euros -, que la suppression de la filière production végétale se traduirait par la perte d'une grande partie de ses effectifs et que cela conduirait à exposer l'établissement au risque de graves difficultés financières à court terme. Pour toutes ces raisons, la filière production végétale doit être maintenue. Il lui demande s'il compte prendre des mesures en ce sens.

Texte de la réponse

L'évolution de l'offre de formation du lycée professionnel agricole (LPA) Pierre-Paul-Riquet de Castelnaudary relève de la compétence de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Languedoc-Roussillon, exerçant l'autorité académique, qui à ce titre anime la concertation régionale, notamment en réunissant les instances locales, comité technique paritaire régional (CTPR) et Comité régional de l'enseignement agricole (CREA), prévues par les textes réglementaires, en vue de définir l'évolution de l'offre de formation en région. Les membres du conseil d'administration du LPA de Castelnaudary ont souhaité marquer leur désaccord avec la fermeture à la rentrée 2010 de la classe de seconde professionnelle « production végétale » en adressant au DRAAF une lettre de démission. Les effectifs de cette filière sont très faibles depuis cinq ans et cela s'est à nouveau confirmé à la rentrée dernière avec six élèves inscrits en seconde professionnelle. Ces six élèves seront bien entendu accueillis en classe de 1re à la rentrée 2010. La faiblesse récurrente dans cette filière nécessite un engagement fort de l'établissement pour repositionner ce lycée comme pôle de compétence dans le domaine de la production végétale, en adéquation avec la vocation agricole du Lauragais. Aussi, le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a demandé au DRAAF d'en faire une priorité de son action et de celle du nouveau directeur de l'établissement qui sera nommé à la rentrée prochaine. Il lui a également demandé de procéder au gel de la classe pour la rentrée 2010, et non à sa fermeture, dans l'attente des résultats du travail prévu sur l'attractivité de cette filière dans cet établissement.

Pour la rentrée 2010, les élèves qui souhaiteront s'inscrire en classe de seconde professionnelle « production végétale » pourront suivre cette filière au lycée de Lavour, à une quarantaine de kilomètres de Castelnaudary, qui adaptera la formation aux besoins spécifiques des productions végétales du Lauragais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74443

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3211

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6587